



LE MOT DE LA MAIRIE

CHRISTIAN DENECHAUD
Maire de Vouillé-Les-Marais

Nous venons de vivre un été très particulier : la météo a été très capricieuse, chaleur importante suivie de pluie elle aussi importante. L'amélioration de la situation sanitaire nous a permis de renouer avec nos marchés d'été au mois de juillet. Malheureusement les nouvelles directives gouvernementales introduisant le pass sanitaire ont tout remis en cause. Au cours de la réunion du Conseil Municipal du 19 juillet, celui-ci a estimé ne pas avoir les moyens d'appliquer ces consignes si elles devaient être mises en oeuvre. J'ai participé à la visioconférence avec la Préfecture et le Département le 21 juillet qui m'a permis d'évoquer la configuration de notre marché. Il m'a alors été confirmé que nous devons respecter strictement, entre autres mesures, le contrôle du pass sanitaire. La décision finale a été difficile à prendre et je comprends la déception que l'arrêt de la tenue des marchés a engendré. Nous ne sommes pas les seuls à avoir dû annuler nos festivités pendant que d'autres communes, pour des raisons diverses, ont fait le choix inverse.

Cette fin d'été sera marquée par la retraite bien méritée de Madame Josiane CHAUTEMPS, Josy pour la plupart des habitants. La commune perd une commerçante dévouée et serviable depuis plus de vingt ans. La Mairie organise un pot de départ en son honneur le 11 septembre à 11h00 à la salle des fêtes auquel les habitants qui le souhaitent sont conviés. Le commerce est repris par Madame Maud BARREAU à qui nous souhaitons la bienvenue.

ACTIVITÉS MULTISPORTS

NOUVEAU A VOUILLÉ LES MARAIS

« MULTISPORT »

SALLE DES FÊTES DE VOUILLÉ-LES-MARAIS

A PARTIR DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE

- 2 Séances découvertes gratuites
- Facilité de paiement à l'adhésion
- Licence à l'année : 90€

4 groupes de niveaux

- 4/5 ans : 10h | 11h

- 6/7 ans : 11h | 12h15

- 8/9 ans : 14h | 15h15

- 10 ans et + : 15h15 | 16h30

ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAÏQUE

&

ET ENCADRÉ PAR LES EDUCATEURS SPORTIFS DU FC2



: RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

06.86.43.78.38 (Julie DANET, PRÉSIDENTE DE L'AMICALE LAÏQUE)
06.16.87.28.86 (Lise ANGBAUD, SECRÉTAIRE DE L'AMICALE LAÏQUE)

MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ven 9H/12H30
Le samedi 9H/12H
Fermée le mercredi et le 1er samedi du mois.

☎ 02 51 52 55 04 f Vouillé Les Marais
✉ mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr
🌐 <http://www.vouille-les-marais.com>

BIBLIOTHEQUE

Ouverture au public le mercredi de 10H à 12H30 et le samedi de 10H à 12H00 (PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE)
✉ paradisdeslivres@orange.fr
f Bibliothèque Le Paradis Des Livres

COMITE DES FETES

Président Vincent ANDRE : 06 09 39 80 97

ADMR

Centre de soins :

☎ 02 51 56 71 38

Aides Ménagères et travailleuses familiales :

☎ 02 51 61 47 47

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la mairie de Chaillé Les Marais le vendredi matin.

Offrez une seconde vie à vos objets ou venez faire de bonnes affaires !

Maisons participantes repérables par un ballon.

- Contact et inscription -
vincent.vouille@sfr.fr
02 51 52 55 04



**VIDE
GARAGE**

2ND ÉDITION !

Vide garage/grenier dans les rues :



- Rue du Booth
- Rue du Vivier
- Impasse du Jard
- Route du Poil Rouge

NATURE À VOUILLÉ : LE HÉRON GARDEBOEUFS

Présent dans le Sud-Vendée depuis une trentaine d'années, le Héron gardeboeufs s'y est progressivement installé pour atteindre un effectif nicheur de plusieurs centaines de couples.

Ainsi que son nom l'indique, c'est à proximité des troupeaux qu'il convient de le rechercher. Il accompagne en effet souvent les bovins, parfois les équidés, dans les prairies et les communaux du Marais poitevin. Se nourrissant quasi exclusivement d'insectes, il suit en petits groupes le déplacement des animaux d'élevage et capture derrière eux diverses bestioles dérangées par leur passage. Peu farouche, il lui arrive également de suivre la charrue en quête de quelque pitance au moment des labours. Plus rapide en vol et plus trapu que l'Aigrette garzette (un des autres hérons blancs qui fréquentent le marais), il s'en distingue par son bec jaune court et épais (virant au rouge orangé en période nuptiale), ses pattes uniformément gris verdâtre (rosâtres en période nuptiale) et son plumage blanc agrémenté, en période de reproduction, de fines plumes roux-orangé sur la tête, la poitrine et le dos.



Protégé en France, et visible à peu près toute l'année sur tout le territoire de la commune (photo prise rue du Port d'Aisne), le Héron gardeboeufs est un oiseau grégaire qui niche en colonies denses en compagnie d'autres espèces d'Ardéidés. Il construit son nid, qui se confond fréquemment avec le sien, dans le même type d'arbres que l'Aigrette garzette. Les trois à quatre poussins à la peau ardoise et au duvet blanc clairsemé qui naissent à partir de la mi-mai ne tardent pas à explorer les abords du nid dont ils s'envoleront à l'âge d'un mois et demi.

Protégé en France, et visible à peu près toute l'année sur tout le territoire de la commune (photo prise rue du Port d'Aisne), le Héron gardeboeufs est un oiseau grégaire qui niche en colonies denses en compagnie d'autres espèces d'Ardéidés. Il construit son nid, qui se confond fréquemment avec le sien, dans le même type d'arbres que l'Aigrette garzette. Les trois à quatre poussins à la peau ardoise et au duvet blanc clairsemé qui naissent à partir de la mi-mai ne tardent pas à explorer les abords du nid dont ils s'envoleront à l'âge d'un mois et demi.

LE CERF-VOLANT DE LAETITIA COLOMBANI



Laetitia Colombani signe un grand roman féministe sur la résilience et le courage. Court, simple et direct, *Le Cerf-Volant* n'en est pas moins un livre percutant. Dans la droite lignée de son premier roman « *la Tresse* », l'auteur plonge son lecteur dans la pauvreté endémique qui sévit en Inde. Sans jamais tomber dans le misérabilisme, Laetitia Colombani dresse des portraits de femme brisées par la vie mais bien décidées à aller de l'avant et à se battre. C'est une histoire qui dépeint très bien l'Inde dans sa vie quotidienne. Nous sommes en Inde du sud, au bord du golfe du Bengale. Là-bas, les intouchables n'ont pas accès à l'instruction. Aucune école n'existe, et quand on est une fille, c'est encore moins imaginable.

Car naître fille ici est une malédiction. L'apartheid commence à la naissance et se perpétue de génération en génération. Maintenir les filles dans l'ignorance est le plus sûr moyen de les assujettir, de museler leurs pensées, leurs désirs. En les privant d'instruction, on les enferme dans une prison à laquelle elles n'ont aucun moyen d'échapper. On leur retire toute perspective d'évolution dans la société. Le savoir est un pouvoir. L'éducation représente la clef de la liberté. Dans ces villages, les filles ne vont pas à l'école, ou n'y restent pas longtemps. On ne juge pas utile de les éduquer. On préfère les garder à la maison, les employer aux tâches domestiques avant de les marier lorsqu'elles atteignent l'âge de la puberté.

La communauté des « intouchables » est mal aimée, méprisée du reste de la population. Partout les intouchables sont assignées aux tâches les plus ingrates. Une soumission institutionnalisée par la religion hindoue qui les place tout en bas de l'échelle des castes, à la périphérie de l'humanité. Les filles sont considérées comme inférieures aux garçons. Naître femme et intouchable est ainsi la pire des malédictions. Le sort des filles n'émeut personne. Elles sont abandonnées de tous, illettrées et asservies dans un pays qui ne les aime pas. Seule l'éducation, l'accès à l'école, l'instruction peut changer la vie de ces enfants.

Ce livre est à votre disposition à la bibliothèque, N'hésitez pas à venir le consulter.

Associations, habitants, clubs, si vous souhaitez vous faire connaître, parler de Vouillé et paraître dans notre prochaine édition du PTIT PIRIN, n'hésitez pas à nous contacter : pizon.samuel@gmail.com

STATIONNEMENT

QU'EST-CE QUE LE STATIONNEMENT ?

Le stationnement est généralement plus long que l'arrêt. Le moteur du véhicule est éteint et le conducteur ne reste pas toujours à proximité. Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

ARRÊT ET STATIONNEMENT DANGEREUX

L'arrêt est, comme le stationnement, considéré dangereux si la visibilité est insuffisante pour l'une des raisons suivantes :

- il a lieu au niveau d'une intersection
- il a lieu au niveau d'un virage
- il a lieu au sommet de côte
- il a lieu au niveau d'un passage à niveau



LES RÈGLES LIÉES AU STATIONNEMENT

Le stationnement, qu'il ait lieu dans une agglomération ou en dehors d'une agglomération obéit à un certain nombre de règles précises.

Règles à appliquer en agglomération sur une chaussée à double sens :

- l'arrêt ou le stationnement se fait à droite, dans le sens de marche, le long du trottoir
- l'arrêt ou le stationnement est interdit à gauche
- l'arrêt ou le stationnement est autorisé dans les parkings ou les places délimitées

CRISE SANITAIRE

Quelles répercussions sur les jeunes et leur famille ?

Liens sociaux, suivi des études, insertion professionnelle, accès au logement, soins médicaux, problèmes financiers...
 Votre quotidien ou vos projets d'avenir ont été perturbés, voire chamboulés, durant cette crise sanitaire.

Parlons-en ensemble !



RÉSEAU D'OBSERVATION des Réalités Familiales

20 ATELIERS PARTICIPATIFS EN PAYS DE LOIRE
 Retrouvez toutes les dates sur www.urafpaysdelaloire.fr

UDAF VENDÉE

Mardi 14 septembre
 Roche S/Yon pour 18/25 ans
 18h00-20h30

Lundi 4 octobre
 Roche S/Yon pour + 25 ans
 18h00-20h30

Jeudi 16 septembre
 VISIO pour + 25 ans
 18h00-20h30

Mardi 12 octobre
 VISIO pour 18/25 ans
 18h00-20h30

Renseignements et inscriptions :
 Contacter votre UDAF 02.51.44.37.10 ou l'URAF 06.99.20.26.28
reseauobservation@uraf07.unaf.fr

Point info famille : 02.51.44.37.02 - pointinfofamille@udaf85.fr
 Médiation familiale : 02.51.44.78.99 - mediationfamiliale@udaf85.fr
 Info & soutien aux tuteurs familiaux : 02.51.44.37.16 - istf@udaf85.fr

Point conseil budget : 02.51.44.37.10 - pcb@udaf85.fr
 Conseil conjugal et familial : 02.51.44.37.03 - conseilconjugalfamilial@udaf85.fr
 Parrainage de proximité : 06.09.34.44.85 - parrainagedeproximite@udaf85.fr

POLLENIZ 85

Le ragondin et le rat musqué, deux exemples d'invasion biologique réussie

Le ragondin (*Myocastor Coypus*, origine Amérique du Sud) et le rat musqué (*Ondatra zibethicus*, origine Amérique du Nord) ont été introduits en France volontairement vers la fin du XIX^e siècle pour l'élevage et la production de fourrure.

Au milieu des années 1930, la crise économique et une baisse de la demande sur la fourrure ont généré de nombreuses faillites dans les élevages de ragondins et de rats musqués, et de nombreux animaux se sont enfuis ou ont été relâchés dans la nature.

Dès lors, l'absence de contraintes biologiques (pas de prédateurs, peu de compétition interspécifique, pas de pathogène connu pouvant réguler leurs populations), les grandes capacités de dispersion de ces deux espèces, leur régime alimentaire herbivore et peu sélectif, leur bonne adaptation à tous les milieux humides et leur prolificité à toute épreuve sont à l'origine du succès de leur invasion.

Aujourd'hui, leur expansion en France est quasiment terminée, mais la densité des populations sur certains territoires a nécessité de prendre des mesures afin de limiter leurs nuisances.

Sur notre département, un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu. Depuis 2014, des textes européens (règlement UE N° 1143/2014 et listes associées) imposent aux Etats membres des « mesures efficaces de gestion des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union qui, d'après leurs constatations, sont largement répandues sur le territoire afin que leurs effets sur la biodiversité, les services écosystémiques associés ainsi que, le cas échéant, la santé humaine ou l'économie soient réduits au minimum ».



Ragondins (*Myocastor Coypus*)

En effet, les terriers, creusés dans les berges des cours d'eau ou des étangs, fragilisent le terrain, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent aussi conduire à un effondrement des digues ou des routes, ou endommager des ouvrages hydrauliques. Des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi possibles.

Herbivores, les ragondins et rats musqués s'alimentent pour se nourrir aussi bien aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations...) qu'aux plantes aquatiques et semi-aquatiques, provoquant une diminution importante du couvert végétal en milieu humide et une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.



Dépôts sur berge

Vecteurs de transmission de différentes maladies, dans certains cas, mortelles (leptospirose), ils peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou des zones humides, ce qui représente un risque pour les usagers : baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs...

Afin de protéger les populations, l'environnement, les ouvrages ou les productions végétales, des campagnes de lutte sont organisées. Elles visent à réduire les populations de ragondins et de rats musqués.



Des piégeurs professionnels via les groupements locaux ainsi que des bénévoles, formés par notre réseau, participent activement à la régulation de ces espèces invasives dans l'intérêt collectif (un piégeur bénévole consacre en moyenne 202 jours par an à cette activité). Le matériel utilisé (piège-cage) est très sélectif, non blessant pour l'animal capturé et permet de libérer toute espèce non visée par la lutte.

Les piégeurs agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, et toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.

Pour plus d'information, contactez POLLENIZ - 02 51 47 70 61